



TOURNOI DU LARZAC 2 DU DIMANCHE 07 JUIN 2026

Gymnase du Larzac / Route de la Tune 12230 La Cavalerie

Tournoi Adulte
P, D et R / DH, DD

REGLEMENT PARTICULIER

N° d'autorisation : en cours

ARTICLE 1 DISPOSITIONS GENERALES :

- Juge-Arbitre : **Fabrice RAYNAL**
- GEO du tournoi : **Gauvain MEULLE**
- Le tournoi se déroulera conformément aux règles de la FFBaD et selon le règlement particulier de ce tournoi.
 - Point particulier : Si le volant touche un élément du plafond, les panneaux de basket, fixations ou autre : à l'engagement : il sera remis 1 fois, au cours de l'échange : il sera faute.
 - Les matchs se joueront en 2 sets gagnant de 21 points.
- Tout joueur devra être en mesure de présenter sa licence FFBaD 2025-2026, le jour de la compétition.

ARTICLE 2 : CLASSEMENT ET COMPOSITION DES SERIES

- Le tournoi est ouvert aux catégories : R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC. Les catégories d'âge Junior et Cadet tous classements, Minimes à partir de D9, seront acceptées dans les tableaux correspondant à leur classement. Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable légal.
- La compétition accueillera, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, les disciplines suivantes : Doubles hommes et dames, dans les catégories P, D et R.
- Les organisateurs se réservent le droit de regrouper ou diviser les séries en fonction du nombre de compétiteurs. La répartition se fera par série dans l'ordre du rang national, ceci dans chaque tableau, en privilégiant les poules de 4 avec 2 sortant(e)s.
- En accord avec le Juge Arbitre, les organisateurs pourront se réserver le droit de modifier les poules en fonction d'éventuels forfaits, si aucun match du tableau n'a été commencé.

- Le comité d'organisation pourra également modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité, toujours avec accord avec le Juge Arbitre. Ses décisions sont sans appels.
- Le nombre d'inscrits est limité à 112 joueurs, à savoir 56 paires.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se font uniquement via la plate-forme Badnet et l'application E-Bad. Le montant de l'inscription est de 17 € par tableau, réglable exclusivement en ligne.
- La date de début des inscription est fixée au 25/04/2026 à partir de 12h00
- La date limite d'inscription est fixée au dimanche 23 mai 2026 à minuit. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 27 mai 2026.
- Les classements par points hebdomadaires (CPPH) utilisés pour le tirage au sort seront ceux disponibles sur le site de la FFBad le dimanche 24 mai 2026.
- Les forfaits non-justifiés, signalés après le tirage au sort ne seront pas remboursés.
- Chaque participant au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue Occitanie de Badminton.
- La prise en compte des inscriptions se fait dans l'ordre d'arrivée des règlements (celui des 2 joueurs dans le cas d'une paire de double). L'organisation se réserve le droit de refuser toute inscription afin de favoriser le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 4 : VOLANT ET TENUES

- Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant officiel du tournoi est le RSL DTL 81.
- La règle du partage égal entre les joueurs et les paires est appliquée.
- Les joueurs devront porter une tenue conforme au règlement fédéral

ARTICLE 5 HORAIRES

- Les horaires des matchs seront affichés dans la salle à titre indicatif. Les horaires des matchs seront affichés dans la salle mais ne sont qu'à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer 60 minutes avant l'horaire prévu.
- A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présentera pas sur le terrain après un délai de 3 minutes et 3 appels pourra être disqualifié par le juge-arbitre et sera déclaré W.O.
- Tout joueur désirant s'absenter devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque.
- Les matchs seront auto-arbitrés.
- Le match devra commencer 3 minutes après l'appel des joueurs ; temps de préparation et essai des volants inclus.
- Le temps de repos minimal entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés et sous réserve d'acceptation par le Juge Arbitre.

ARTICLE 6 : DISPOSITIONS PARTICULIERES :

- Les finalistes et vainqueurs se verront récompensés par des lots. Ceux-ci seront distribués une fois l'échéancier achevé le dimanche.
- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les conseillers entre deux sets et lors de la pose à 11 points.

- L'accès au gymnase intérieur (hors partie hall d'entrée) est conditionné par le port de basket non marquante. En cas d'accompagnateur ne portant pas ce type de chaussure, il lui sera demandé de ne pas entrer sur les terrains. Il pourra rester dans les zones délimitées et affichées.
- Aucune nourriture ne sera acceptée à l'intérieur du gymnase (partie salle) des tables seront mis à disposition dans la partie « hall d'entrée » pour pouvoir manger.
- Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du Juge Arbitre.
- Droit à l'image : le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour ses publications et communications. Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître dès son arrivée dans le gymnase auprès des organisateurs (table de marque).
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, accidents ou incidents à l'intérieur ou aux abords de la salle.
- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- Toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation